



HAL
open science

Le développement, au carrefour des exils marocains

Thomas Lacroix

► **To cite this version:**

Thomas Lacroix. Le développement, au carrefour des exils marocains. Christophe Jaffrelot; Christian Lequesne. L'enjeu mondial. Les migrations, Presses de Sciences Po, pp.253-259, 2009. <halshs-00820368>

HAL Id: halshs-00820368

<https://shs.hal.science/halshs-00820368v1>

Submitted on 9 Feb 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Le développement, au carrefour des exils marocains

In L'enjeu Mondial : Les Migrations C. Jaffrelot et C. Lequesne (dir.), Paris : Presses de Sciences-Po, L'Express, pp. 253-259, 2009

Thomas Lacroix

Les réseaux transnationaux tissés par des immigrés marocains installés en France lient entre eux collectifs informels et associations de migrants qui œuvrent au développement de leur région d'origine. La mise en commun de ressources financières et techniques assure l'électrification d'un village, la construction d'un dispensaire ou d'un système d'alimentation en eau potable des maisons.

On s'attachera ici à étudier le cas des migrants issus du Sud marocain, une zone qui inclut l'Anti-Atlas et le Haut-Atlas ainsi que les plaines côtières du Souss et du Massa. La région est habitée par les Chleuhs, l'un des trois principaux groupes berbères du pays, particulièrement actifs dans le domaine du développement. Un chiffre permet de mesurer l'importance de cette dynamique : entre 1990 et 1997, le taux d'électrification des foyers dans la vallée du Massa est passé de 15 % à 95 %. Le succès de cet engagement collectif est, en grande partie, dû au soutien apporté par une catégorie de migrants marocains, des syndicalistes et des réfugiés politiques, dont le savoir-faire a permis la concrétisation des projets. Une catégorie d'acteur porteuse d'un exil différent.

Vivre ailleurs et développer son village

La migration des Chleuhs est un phénomène très ancien. Interface entre les zones nomades sahariennes et les plaines agricoles au Nord, le Sud marocain est une région aride qui a paradoxalement toujours été très peuplée. Dès le Moyen Âge, on observe une émigration des étudiants et des commerçants vers Fès et Meknès et une migration saisonnière dans les plaines agricoles du centre du pays. Les premiers départs vers l'étranger remontent à la fin du XIX^e siècle, d'abord vers l'Algérie puis vers la France. À partir de la première guerre mondiale, cette émigration est encadrée par les entreprises françaises et notamment les Houillères du Nord-Pas-de-Calais. Les premiers arrivants dans l'Hexagone essaient progressivement vers d'autres secteurs d'activité, notamment l'industrie de la région parisienne, et vers d'autres pays, par exemple la Belgique et les Pays-Bas. Ils serviront par la

suite de tête de pont à une migration autoproduite qui croît progressivement jusque dans les années 1970 et qui se féminise fortement avec le regroupement familial. Aujourd'hui, les Chleuhs qui vivent en Europe sont très présents dans le commerce de détail, prolongeant ainsi un savoir-faire ancestral.

La mobilité est une réponse à l'insuffisance structurelle des ressources du Sud marocain. La migration permet d'assurer l'équilibre économique de la région. Or l'équilibre migration-reproduction passe par la résolution d'un double problème : 1) comment une communauté humaine peut-elle exporter ses membres tout en conservant le lien avec eux afin d'assurer une rente migratoire ? 2) Comment prévenir une conversion du capital économique des migrants en capital politique afin que l'ordre politique (et le pouvoir des notables) du village ne soit pas menacé ? La réponse repose sur une stigmatisation des signes de l'ailleurs. Tout ce qui identifie le migrant, ses biens, ses vêtements, son vocabulaire, est associé à une corruption induite par le contact avec l'ailleurs : « Il s'est embelli de mèches, l'émigré, le bel Européen ! Il pue le vin comme un colporteur d'épices. Et sa bouche empest la fumée autant que la gueule des fourneaux » chantent les poètes berbères. Cette stigmatisation crée un paradoxe identitaire puisque le migrant est sommé à la fois de refouler son identité d'immigré et d'afficher sa réussite, ce qui génère à la fois une subordination et une fracture identitaire chez les migrants, une fracture entre l'identité d'émigré perçue par les villageois et celle d'immigré affectée par les années passées à l'étranger. Par ailleurs, les transferts sont soumis au contrôle social car perçus comme potentiellement subversifs car vecteur de changement social. L'argent et les cadeaux, et la construction d'une maison constituent l'essentiel des transferts qui arrivent dans le village.

Cet *ethos* migratoire donne sens à l'exil des émigrés, marqué par la culpabilité et l'attachement à la normativité villageoise. Les projets de développement apparus à la fin des années 1980 et au début des années 1990 sont étroitement liés à ce rapport migrant-villageois et trouvent leur origine dans la règle coutumière qui enjoint les villageois d'entretenir l'équipement collectif du village : la mosquée, le puits, le système d'irrigation, etc. L'émergence de cette dynamique de développement local est liée à l'échec, ou plutôt à l'inachèvement de la décentralisation marocaine des années 1980 qui a multiplié les collectivités territoriales sans leur donner pour autant les moyens financiers pour prendre en charge l'aménagement du territoire, ainsi qu'à la déréglementation des normes concernant les associations qui a provoqué une véritable explosion de la société civile en milieu rural. Pour mettre en œuvre l'aménagement du territoire, les villageois ont créé des associations de développement par le biais desquelles ils sollicitent les migrants pour le montage financier et

technique des projets. La dynamique de développement local au Maroc a donc accompagné la formation des réseaux transnationaux du développement.

Ces projets bousculent l'organisation des relations établies et servent de supports de négociation à une nouvelle conception de l'exil. L'évolution de la communauté chleuue en France, liée au changement des flux migratoires, et les dynamiques d'intégration de la société d'accueil ont profondément transformé le sens de cet exil. Les migrants utilisent de nouvelles formes de transferts et les projets de développement ouvrent la possibilité d'exprimer sur un mode positif l'ancrage dans la société d'accueil. L'intégration, porteuse de modernité, n'est plus perçue comme un frein mais comme la condition de la participation au développement du village, tandis que le rapport de l'émigré avec le pays d'accueil ne relève plus simplement d'un habitat temporaire mais d'une appartenance assumée.

Ainsi émerge un nouveau mode d'être des migrants qui tentent d'échapper au traditionnel destin de l'immigré, entre retour et assimilation. Cette évolution permet aussi de proposer une définition du transnationalisme : un jeu avec les assignations identitaires fondé sur la capacité à circuler et à faire circuler (des biens, du développement, des idées...) entre deux États.

Exilés ouvriers et militants au cœur des réseaux transnationaux

L'apparition de collectifs de développement a engendré, au sein de l'immigration chleuue en Europe, une forte demande de savoir-faire en matière de montage de projet et de recherche de financement. Pour permettre d'y répondre, plusieurs ONG animées par des immigrants marocains ont été créées. Appelées également OSIM (Organisations de solidarité internationale issue de l'immigration), elles constituent le second niveau des réseaux du développement. Elles font le lien entre les porteurs de projet d'un côté, les bailleurs de fonds et les pouvoirs publics de l'autre, et sont animées par des acteurs disposant d'une solide expérience associative et militante.

L'émergence de ces OSIM est à la croisée de deux histoires migratoires, celle des travailleurs, évoquée plus haut, et celle des réfugiés de la gauche marocaine qui ont fui le durcissement du régime chérifien dans les années 1970. Ces deux histoires ont elles-mêmes engendré deux catégories de militants : les ouvriers syndicalisés formés aux mobilisations politiques sur leur lieu de travail et les réfugiés marxistes possédant un passé militant avant de venir en France. Sur cette base, il est possible de distinguer deux types d'OSIM.

La première et la plus ancienne est Migrations et développement. Elle a été créée en 1987 par un groupe de licenciés d'une usine Pechiney qui ont mené une réflexion autour de l'utilisation de la prime de retour qui accompagnait l'indemnité de licenciement. Grâce à cet argent, ils ont

pu électrifier un premier village de la province de Taroudannt en 1989, puis un second en 1992. À partir de 1993, avec le soutien du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), ils ont pu obtenir des subventions auprès du ministère des Affaires étrangères et de l'Union européenne. Aujourd'hui, l'ONG a à son actif des réalisations dans près de deux cents villages du Sud marocain. Son directeur, un ancien ouvrier devenu délégué syndical à la CFDT, a lui-même connu l'exil des travailleurs immigrants décrit plus haut. L'objectif de l'association est bien de donner corps à un investissement translocal porté par un *ethos* migratoire.

Le réseau des associations créées par les réfugiés politiques marocains (l'ATMF en France, la KMAN aux Pays-Bas, l'Atime en Espagne) est aussi très présent dans le secteur du développement, et nombre de ces OSIM sont dirigées par des réfugiés. C'est le cas d'Immigration, démocratie et développement (IDD), créée en 1998 par des membres de l'ATMF (Association des travailleurs maghrébins de France). Les réfugiés sont porteurs d'une mémoire « militante ». La poursuite de la lutte pour la démocratisation du régime marocain a donné sens à leur exil. Leur investissement en faveur du développement au début des années 1990, après les grandes luttes syndicales de la décennie précédente, est devenu pour eux un champ d'activité. Il leur permet d'effectuer un « retour » politique au Maroc, terrain qu'ils avaient abandonné dans les années 1970 après la répression de la gauche radicale sous Hassan II, et leur offre un prétexte pour renforcer les structures de la société civile en milieu rural. Les villages deviennent pour les militants un laboratoire de démocratie locale.

Deux mythes du retour s'entrecroisent : le retour politique du réfugié et le retour projeté de l'émigré. Les OSIM sont à la jonction de ces différentes formes d'exil. Elles ont une fonction de transfert et de traduction, se tenant entre coutume et politique, entre tradition et démocratie. Les acteurs du développement fondent leur légitimité sur leur capacité à articuler les discours et à donner un sens au développement, à jouer avec les normes, à passer d'un univers bureaucratique où les échanges se font sur la base de normes écrites et de contrats à un univers de solidarités communautaires où prédomine la réputation et la parole donnée.

Il existe aujourd'hui près d'une vingtaine d'OSIM marocaines en Europe dont une quinzaine en France. Cette croissance est liée à une demande interne de savoir-faire de la part des migrants mais aussi à une demande externe venue des pouvoirs publics.

Les États et la politique de codéveloppement

Loin d'être absent de ces dynamiques transnationales, L'État a fourni à la fois les ressources et l'espace de la reformulation des exils. La politique de codéveloppement en est une illustration. Elle désigne en France les dispositifs qui ont pour objectif de prendre appui sur les flux migratoires pour développer les régions d'origine. Cette politique se base sur l'idée que leur développement est une solution pour juguler les flux de départ.

On peut distinguer quatre étapes dans la mise en place de cette politique en France. La première est celle des aides au retour (1977-1983). Instaurées par Lionel Stoleru, elles se traduisent par une aide sèche de 10 000 francs destinés aux ouvriers licenciés. La deuxième est celle de l'aide au projet de retour (1983-1988). Le gouvernement socialiste transforme le dispositif de Lionel Stoleru en proposant un accompagnement des candidats au retour sur un projet spécifique. La troisième s'étend sur la décennie 1990 (1988-2001), avec une réflexion sur le travail des migrants en matière de développement et sur la possibilité de prendre appui sur les actions des OSIM. Cette phase se déroule en deux temps : l'expérimentation et la consultation entre 1988 et 1997, puis la période 1997-2001 ouverte par le rapport Sami Naïr, qui donne un cadre institutionnel et idéologique au codéveloppement, et se clôturant par la chute du gouvernement Jospin. Cette période donne lieu à la création de plusieurs institutions chargées de mettre en œuvre la politique de codéveloppement, dont une seule a survécu, le Forum OSIM (Forim), plate-forme qui regroupe les ONG des migrants en France et a pour but de structurer le dialogue entre ces OSIM, les ONG françaises et les pouvoirs publics. La quatrième étape, entamée en 2001, est celle d'une rétrogradation de la politique de codéveloppement au second rang des priorités gouvernementale, loin derrière celle de la lutte contre l'immigration clandestine, en dépit d'un indéniable succès international du concept¹. Toutefois, les OSIM se sont progressivement inscrites comme des acteurs à part entière dans le champ de la coopération internationale. Cette nouvelle position leur a permis de peser sur la définition du codéveloppement.

Elle est de fait à l'origine d'une évolution sensible du discours sur le codéveloppement. Les dispositifs publics d'aide au retour ont longtemps été un échec en raison de l'absence de relais entre l'administration et les migrants. Ces deux catégories d'acteurs ne partagent pas les mêmes références ni le même langage. Le projet de développement a pu être assimilé à un projet de retour alors que, pour les migrants, il est avant tout un moyen pour justifier la circulation. C'est pourquoi, dès la fin des années 1990, les OSIM soutiennent la revendication d'un titre de séjour spécifique pour les acteurs du développement permettant de circuler

¹ Cf. le rapport du secrétaire général de l'ONU, *Migration et Développement* de mai 2006.

librement entre les deux rives de la Méditerranée. La question du retour, qui a sous-tendu la politique de codéveloppement tout au long des années 1990, est explicitement écartée par l'administration en 2002. Un autre processus de long terme concourt à l'alignement des discours, celui de la professionnalisation des OSIM. Un effort de formation en matière de conduite de projet et de demande de financements transforme lentement les linéaments sociologiques de leur fonctionnement.

Vers une transnationalisation du champ associatif marocain

Les revendications des acteurs du développement trouvent leurs fondements dans les nouvelles formulations d'un exil inclusif qui sous-tend les projets de développement. Il est probable que l'arrivée des militants issus de la seconde génération transforme encore ce champ associatif et donne une nouvelle dimension aux réseaux transnationaux de développement. En effet, les jeunes acteurs de développement nés à l'étranger ou ayant suivi leurs parents dans le pays d'accueil font montre d'une relation différente avec le pays d'origine, une relation moins centrée sur le lieu d'origine et plus abstraite. Contrairement aux réseaux de première génération, les quelques associations de jeunes marocains existantes en France orientent leurs activités vers des opérations humanitaires ou de développement à l'échelle du Maroc et non sur une région spécifique. Les catastrophes naturelles, inondations ou tremblement de terres sont des occasions privilégiées d'interventions. Il existe par ailleurs nombre d'associations de Marocains en France dont le but premier n'est pas le développement mais qui dédient une part importante de leurs activités à des opérations de développement. Il s'agit principalement d'organisations professionnelles ou religieuses. Là encore ces organisations tendent à développer un champ d'activité d'envergure nationale plutôt que locale. Tout semble donc indiquer une transnationalisation du champ associatif migrant marocain, par opposition aux relations strictement translocales maintenues par les organisations villageoises. Cette tendance accompagne la transformation du champ migratoire marocain, marqué par l'émergence d'une génération de descendants d'immigrés ou encore par les nouveaux immigrants issus de milieux urbains et plus qualifiés que leurs prédécesseurs.

Pour en savoir plus...

DAOUD (Zakya), *Marocains des deux rives*, Paris, L'Atelier, 1997.

DAOUD (Zakya), *De l'immigration à la citoyenneté, itinéraire d'une association maghrébine en France: l'ATMF (1960-2003)*, Houilles, Mémoire de la Méditerranée, 2002.

- DAUM (Christophe), *Typologie des organisations de solidarité internationale issues de l'immigration*, Rapport officiel, Paris, GREM/MAE/CCD/Panos, 2000.
- LACROIX (Thomas), « Les commerçants soussis en France, entre communautarisme et mondialisation », *Panoramique*, 70 (6), 2003.
- LACROIX (Thomas), *Les Réseaux marocains du développement. Géographie du transnational et politique du territorial*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.
- LEFEBURE (Claude), « France, terre d'écueil », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 251 (62), 1990.
- MERIZAK (Moustapha), *Immigration, militantisme politique et mouvement associatif des Marocains en France: des origines aux évolutions*, thèse, Université Vincennes-Saint-Denis-Paris-8, 2006.
- MERNISSI (Fatéma), *ONG rurales du Haut-Atlas. Les Aït débrouille*, Casablanca, Le Fennec, 1998.
- SAYAD (Abelmalek), *La Double Absence*, Paris, Seuil, 1999.